

Organisateur : Association

COMITÉ DES FÊTES

Source : <http://vide-greniers.org/reglementation/>
rédaction : <http://www.benevolat.org>

Adresse : _____ 19 RUE MAURICE DELAMARE. 27340 PONT DE L'ARCHE _____

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne physique

se déroulant le 29 mai 2025 à Ville : **PONT DE L'ARCHE**

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le à Département : Ville :

Adresse :

CP Ville :

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à **PONT DE L'ARCHE** le 29 mai 2025

Signature

Ci-joint règlement de ____ € pour l'emplacement pour une longueur de ____ mts

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Organisateur : Association

COMITÉ DES FÊTES

Source : <http://vide-greniers.org/reglementation/>
rédaction : <http://www.benevolat.org>

Adresse : _____ 19 RUE MAURICE DELAMARE. 27340 PONT DE L'ARCHE _____

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne physique

se déroulant le 29 mai 2025 à Ville : **PONT DE L'ARCHE**

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le à Département : Ville :

Adresse :

CP Ville :

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à **PONT DE L'ARCHE** le 29 mai 2025

Signature

Ci-joint règlement de ____ € pour l'emplacement pour une longueur de ____ mts

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation